

A l'attention des familles et proches des résidents

A Châteaulin, le 14 avril 2020

Objet : Synthèse de la semaine du 6 au 13 avril 2020

Madame, Monsieur,

Le 7 avril, nous avons reçu une dotation de 1 950 masques, soit plus du double de la semaine précédente (850). Pour mémoire nous en avons demandé 1 700.
Depuis ce jour, le port du masque chirurgical correspond aux normes préconisées : changement toutes les quatre heures.

Les trois week-ends précédents, sur proposition de Mesdames BOSSARD et PROVOST, Infirmières coordinatrices, j'ai décidé de renforcer l'effectif infirmier le week-end afin qu'il soit identique à celui de la semaine (3 postes matin et 3 postes soir).
Nous faisons en sorte de maintenir ce dispositif en avril, et évaluerons en sortie de crise, son efficacité afin d'envisager sa prolongation.

Les deux week-ends précédents, le Docteur DIVERRES a assuré une astreinte pour les urgences de 8h00 à 22h00. De plus, il était également présent sur l'EHPAD lundi 13 avril matin, jour de présence habituel.
Je tiens à la remercier, ainsi que le Docteur BURY et le Docteur JANNES pour leur disponibilité.

Suite à la recommandation du Ministère relative à l'appui des établissements de santé aux EHPAD, une astreinte gériatrique téléphonique spécifique au Covid-19 a été mise en place depuis le 12 avril. Elle couvre la semaine et le week-end de 9 heures à 18 heures.

Cette astreinte vise à aider à la décision des EHPAD et à l'orientation des éventuels résidents atteints ou suspectés COVID. Il n'y aura donc ni déplacement ni prescription et cette astreinte est activée uniquement le temps de la crise du Covid-19. En dehors de ces horaires et la nuit, les professionnels de l'établissement contactent le centre 15.

Concernant les filières d'admission directes, la structure hospitalière de recours en cas d'hospitalisation reste le CHIC, seul établissement du territoire habilité à ce jour à prendre en charge les résidents Covid-19. La décision d'hospitalisation relève du centre 15, après avis de l'astreinte gériatrique téléphonique. Une communication à l'attention des médecins traitants du territoire sera réalisée par Appui Santé en Cornouaille.

Le Ministère de la Santé a annoncé la généralisation des tests de dépistage pour les résidents et les professionnels des EHPAD. Nous sommes dans l'attente de la communication des modalités de mise en œuvre.

Depuis le début de cette crise sanitaire et des différentes mesures mises en place, nous avons pu voir un renforcement de la collaboration des différents services notamment entre les secteurs soin et hébergement. Les différentes équipes ont su s'adapter au fil des jours, parfois à la dernière minute et se mobiliser ensemble, pour trouver les meilleures solutions et ainsi, pouvoir continuer, malgré les difficultés à assurer un accompagnement de qualité aux résidents. En outre, plusieurs agents ont volontairement reporté leurs congés prévus en avril.

Cette période de crise a su renforcer les liens et recréer une dynamique de collaboration que nous tenons à souligner et à maintenir par la suite.

Cette solidarité de toutes et tous permet de limiter les effets négatifs du confinement pour les résidents et démontre que chaque professionnel quel que soit son statut, son grade ou sa fonction est utile au maintien de leur bien-être.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Le Directeur délégué
Mounir BELHAFIANE

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.